

ABONNEMENT.

Sommaire :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
A SAUMUR.
Chez tous les Libraires :
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG,
Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

5 Octobre 1877.

ÉLECTION

A la Chambre des Députés

EUGÈNE BERGER

Ancien Député, membre du Conseil général de Maine-et-Loire,

CANDIDAT DU GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON.

Bulletin politique.

La lutte électorale continue de présenter l'étrange anomalie, l'instructif contraste que nous ne nous lassons pas de signaler, parce que c'est la leçon de la situation.

La coalition radicale n'a encore ni programme commun, ni chef reconnu.

On y sait peut-être d'où l'on vient ; trop même pour pouvoir dire où l'on va.

On y escompte bruyamment d'avance les profits d'une victoire à laquelle, au fond, on ne croit pas ; on s'y partage *in petto* les dépouilles d'un gouvernement qui se porte bien.

Mais on n'y est ni assez uni, ni assez fort pour oser dire au suffrage universel : Voilà notre chef, voilà notre plan ; voilà ce que nous comptons faire si nous l'emportons.

On se borne à lui dire : Réélection des 363.

Mais ce n'est pas un programme, cela ! — Et après ?

Après ? vous êtes bien curieux. Rééliez-vous d'abord. Vous saurez ensuite le reste.

Le peuple ne se laisserait jamais manger, si on disait d'avance à quelle sauce on le mangera.

Ainsi, rien, rien, rien ; voilà tout ce qu'on peut tirer de la coalition radicale.

Elle a peut-être son plan, comme le général Trochu, déposé chez un notaire. Mais le plan y reste ; et chaque fois qu'on s'avise d'interroger, les gros bonnets de la coalition se fâchent et vous répondent sentencieusement : Vous sortez de la question.

Ainsi, tout ce qu'il est permis de savoir, c'est que tous les Jules sont dans l'affaire : Jules Simon, Jules Favre, Jules Ferry, Jules Grévy. La belle assurance, vraiment !

Malheureusement pour cette tartufferie politique, le peuple français est né curieux et malin. Ce qui est louche ne lui va pas. Ce bloc informe ne lui dit rien qui vaille. Dans cette cohue de bavards, ce culte subit du silence lui est justement suspect. Trop de discrétion nuit, si trop parler nuit. On ne peut pas entraîner une nation au scrutin avec des signes de sourd-muet.

Trop de silence, vraiment, se dit la nation, et trop de Jules. Il faut des Jules, mais point trop n'en faut.

En face de ces Jules ou de ces Gilles qui ont avalé leur langue, et remplacent par une mimique animée des aveux qui leur coûteraient trop, il y a l'Union conservatrice qui parle et qui agit au grand jour.

Là, on ne se gêne pas pour dire ce qu'on pense. Là on sait d'où l'on vient, on sait où l'on va, et on le proclame sans ambages.

Les conservateurs ont un programme

commun, un terrain commun : la Constitution jusqu'en 1880, époque légale de la révision.

Les conservateurs ont un chef hautement avoué et justement respecté : le Maréchal.

Voter pour les conservateurs, c'est voter pour le Maréchal, pour la stabilité, pour la Constitution.

Voter pour les radicaux, c'est voter pour l'inconnu.

Or, le pays a horreur de l'inconnu. Il lui faut des situations claires, des solutions précises.

A l'heure solennelle des scrutins nationaux, il veut savoir où on le mène.

Le Maréchal le lui a dit avec simplicité et loyauté.

Il en est encore à l'apprendre de la coalition radicale, bien que nous touchions à la veille de l'ouverture des urnes.

La France ne donnera pas aux 363 le blanc-seing qu'ils sollicitent, sous l'unique prétexte qu'ils sont 363, et par l'unique raison qu'ils ont été congédiés.

Elle ne voudra pas faire avec eux un saut dans l'inconnu.

Chronique générale.

Empruntons à M. Saint-Genest cette formule excellente qui résume avec clarté et précision le devoir électoral :

« Il faut voter exclusivement pour les candidats du Maréchal, non point parce que chacun de ces candidats répond à nos idées particulières, mais parce que l'ensemble de ces candidats représente la cause de l'ordre luttant contre les 363. »

« Donc, quiconque se présente contre le candidat officiel se présente contre le Maréchal. »

« Quiconque vote pour un autre candidat que le candidat officiel, vote contre le Maréchal, et par conséquent devient un complice des 363, un allié des radicaux. »

LE DESPOTISME DU NOMBRE.

« Le pire des Etats, c'est l'Etat populaire, » a dit il y a deux cents ans le grand Corneille.

Ce puissant génie, éclairé par les lumières de l'histoire, avait-il pressenti le fléau qui devait, deux siècles après lui, s'abattre sur la France et la ravager comme un torrent dévastateur.

Et pourquoi l'Etat populaire est-il le pire de tous les Etats ? Parce que, contrairement aux prescriptions de la logique et du sens commun, dans les Etats populaires c'est le nombre qui l'emporte sur le talent et sur la vertu, c'est la quantité qui étouffe la qualité, c'est l'ignorance de la multitude qui se substitue à la prépondérance légitime de la sagesse et de l'éducation.

Est-il, nous le demandons, quelque chose de plus absurde que cette tyrannie du nombre ?

Comme il est avéré que dans toutes les sociétés, même les plus civilisées, les fous, les sots et les ignorants sont toujours en grande majorité, il s'ensuit nécessairement que, grâce au suffrage universel, c'est la folie, la sottise et l'ignorance qui tiennent aujourd'hui en main les destinées de la France.

Au rebours des lois de la nature, ce sont les pieds qui mènent la tête. Arrière les savants, les sages, les notables de tous rangs

et de toute profession. Arrière les gens d'étude et d'éducation. Arrière toutes les aristocraties, voire même les démocraties. Place à la démagogie !

O France de Louis XIV, terre illustrée par cette pléiade de grands génies dont les rayons nous éclairent encore, toi qui a résisté pendant 14 siècles aux ennemis du dehors, te laisseras-tu subjugué par les ennemis intérieurs ? Comme une pyramide renversée, verras-tu ta cime s'effondrer sous la hache des niveleurs, et tes débris foulés par les barbares ?

La vieille société française va-t-elle, comme en 93, s'abandonner sans défense aux révolutionnaires, et ne fera-t-elle pas un héroïque effort pour secouer la lèpre qui s'attache à ses flancs !

Quel Français, s'il n'est pas égaré par le malin esprit, c'est-à-dire par l'esprit de parti, ne se voilerait la face en écoutant les abjectes vociférations qui se croisent et se heurtent chaque jour dans les réunions publiques dont Paris est en ce moment le triste et bruyant théâtre !

C'est le nombre qui y fourmille, c'est le despotisme du nombre qui y domine, et si quelque voix isolée, perdue au milieu de cette foule criarde, essaie de faire entendre le langage de la raison, elle est aussitôt étouffée par les clameurs d'une formidable majorité qui, là comme ailleurs, n'obéit qu'à ses instincts pervers, qu'à ses passions brutales.

C'est la parfaite image de la société moderne, telle que veut la faire le suffrage universel. Mille voix insensées contre une raisonnable !

Et l'on veut qu'un grand pays qui a son histoire, ses légendes, ses glorieuses traditions, accepte ou subisse longtemps encore ce déchaînement des mauvaises passions contre les bonnes, ce renversement confus de tous les principes sociaux, ce triomphe de la sottise sur la raison !

Pour tout spectateur attentif, la ville de Paris, livrée en ce moment au dévergondage des clubs, ressemble à un pensionnat révolté dans lequel les écoliers insurgés s'arrogeraient le droit de faire la leçon à leurs professeurs et voteraient gravement à la majorité l'abolition des devoirs et surtout la suppression des *pensums*.

Là aussi, le nombre l'emporterait sur la capacité, la quantité sur la qualité, et ce spectacle de la gaminerie en révolte ne serait ni plus burlesque ni plus insensé que celui qui nous est offert chaque jour par les clubs et par les orateurs de la démagogie.

(Assemblée nationale.)

On assure que, dans quelques jours, M. Gambetta fera à ses électeurs un grand discours politique.

En annonçant que le total des souscriptions recueillies par le comité conservateur que préside M. le comte Henri de Greffülhe, s'élevait, dimanche dernier, à 965,321 fr. 20 c., quelques journaux, par suite d'une erreur de copiste, ont ajouté que dans ce chiffre étaient comprises les sommes recueillies par les soins des comités locaux qui, institués dans chaque département, prêtent aux candidats conservateurs l'appui de leur influence et de leurs ressources.

C'est le contraire qui est vrai, et il importe de rectifier cette erreur :

Les sommes recueillies par les comités locaux dépassent un million, et les souscrip-

tions reçues par le comité central atteignent elles-mêmes, aujourd'hui, un chiffre égal, ce qui porte certainement à deux millions au moins les sommes versées en vue des élections par les conservateurs.

M. Caillaux, ministre des finances, a prononcé au Mans, dimanche dernier, à l'occasion de l'inauguration du Tunnel, un discours dans lequel il a traité les questions locales intéressant la ville du Mans et le département de la Sarthe. Il s'est borné, en terminant, à faire allusion à la situation politique en apportant l'assurance que tout va bien et que tout irait bien.

« Vous devez espérer, Messieurs, a-t-il dit vers la fin de son discours, que ces progrès ne s'arrêteront pas, et que ceux auxquels sera confié le soin de vos intérêts sauront toujours les représenter et les défendre. Vous devez juger quels sont particulièrement ceux qui promettent et ne tiennent pas ; ceux qui veulent bien, mais qui ne peuvent pas. »

La démocratie entend avec raison être servie par des capacités et par des dévouements. Si elle se laisse quelquefois égarer par les belles paroles qu'on lui adresse, elle se lasse vite de ceux qui n'ont pas eu de services réels à y ajouter.

L'Avenir de Loir-et-Cher raconte que M. Léon Renault, dans une réunion publique de Seine-et-Marne, dimanche, a violemment attaqué le Maréchal et son manifeste. Il ne faut pas oublier que, le 17 mai, M. Léon Renault venait à la soirée de l'Elysée et serrait la main du Maréchal, au milieu de nombreux conservateurs qui entouraient et qui félicitaient le chef de l'Etat ; mais M. Léon Renault avait la douleur d'apprendre là qu'il n'était point ministre.

D'après les *Tablettes d'un Spectateur*, le bruit se répand que M. Grévy serait décidé à opposer un refus définitif à l'offre de la succession de M. Thiers comme aspirant à la présidence de la République.

Les médecins ont constaté un mieux dans l'état de M. Jules Simon.

Le malade a passé une bonne nuit. Néanmoins, son état serait toujours très-grave.

Le comité des gauches du Sénat ne parvient pas à se mettre d'accord sur la rédaction du manifeste qu'il se propose de lancer pendant la période électorale. Une réunion se tient à l'heure même où nous traçons ces lignes pour tâcher de faire disparaître les divergences qui se sont produites.

LA CANDIDATURE OFFICIELLE.

Les 363 continuent à jouer de malheur. Leurs organes avaient compté soulever l'indignation publique contre ce qu'ils appellent « la candidature officielle », et voici qu'un des leurs, le *Mot d'Ordre*, a publié avant de disparaître une longue lettre d'un de ses lecteurs qui s'élève énergiquement contre « la candidature officielle des 363. »

« Les républicains critiquent vivement, dit-il, l'imitation des procédés de l'Empire. Je trouve qu'en cela ils ont raison. Mais je diffère d'opinion avec eux quand je vois que, ce qu'ils blâment, le déclarant mauvais chez les autres, ils le tiennent pour bon quand il s'agit d'eux-mêmes et qu'ils le pratiquent.

« N'est-ce pas, en effet, quelque chose en tout semblable à la candidature officielle que la décision prise par un comité n'ayant reçu mandat de personne, s'étant formé lui-même, et déclarant que les électeurs doivent voter pour les 363 pour protester contre la dissolution. Est-ce que ce n'est pas la pratique du procédé autoritaire qui caractérise la candidature officielle ?

« Il me semble que si les 363 méritent d'être réélus, c'est à leurs électeurs à le décider, et non à eux-mêmes, ou à leurs amis du Sénat, et que, parmi ces 363, ceux qui n'ont pas tenu leurs promesses et leurs engagements doivent être dès maintenant remplacés par des représentants qui représentent mieux leurs électeurs et qui aient l'habitude de faire honneur à leur parole.

« Est-ce qu'il ne serait pas étrange qu'on ne puisse exercer son droit électoral parce qu'on est failli, parce qu'on n'a pu payer à l'échéance des effets souscrits, mais que l'on soit toujours élu quand on a failli à son mandat et renié les engagements qu'on avait pris devant ses électeurs. S'il en était ainsi, il faudrait dire qu'il n'y a plus de probité en France.

« Enfin je trouve que c'est une mauvaise recommandation pour les 363 que celle d'un comité républicain des gauches, quand je vois, parmi ses membres et à sa tête, des hommes comme Jules Favre qui, étant ministre des affaires étrangères, a, sous le gouvernement de M. Thiers, demandé l'extradition des proscriptions de la Commune, ce qu'aucun gouvernement, pas même l'Empire, n'aurait osé demander ; comme Jules Simon qui, ministre et président du conseil du maréchal de Mac-Mahon, réclamait des poursuites contre les journaux républicains et faisait supprimer le journal *les Droits de l'Homme*, écrasé d'amendes ; comme Jules Ferry, l'ancien partisan de la nomination des maires par le suffrage universel, qui, étant rapporteur de la loi municipale, demandait pour le gouvernement le droit de nommer les maires des chefs-lieux de canton, d'arrondissement et de département.

« Ces personnages, tentant d'imposer, eux aussi, leur volonté à la nation, lui demandent d'élire les 363, sans conteste, sans discussion, au nom des principes ? N'ont-ils pas répété sans cesse qu'il fallait transiger avec les principes ? Et où sont-ils donc leurs principes ?

« Je crois donc, monsieur le rédacteur, que les électeurs républicains feraient bien de condamner cette candidature officielle-là, aussi bien que l'autre, en faisant par eux-mêmes librement choix de leurs représentants, et en votant pour des hommes ayant des principes et d'autres principes que ceux des classes dirigeantes.

« Un petit boutiquier des Ternes. »

On ne saurait mieux dire que, candidatures officielles pour candidatures officielles, les électeurs préféreront sans doute celles du maréchal de Mac-Mahon, devant l'honnêteté et la loyauté duquel ses ennemis eux-mêmes sont forcés de s'incliner, à celles de MM. Jules Favre, Jules Simon et Jules Ferry, jugés si sévèrement et avec tant de raison et d'autorité par leurs amis et leurs anciens électeurs.

Etranger.

ALLEMAGNE. — Continuation de la partie d'échecs à Berlin. — Il n'est un secret pour personne à Berlin que les succès des armées du czar affectent l'empereur Guillaume jusqu'à lui causer des insomnies continuelles.

C'est ce qui explique l'ordre pressant envoyé à M. de Bismark la veille de l'entrevue de Salzbourg, entrevue que le chancelier d'Allemagne voulait éviter.

Une des particularités résultant de cette conférence c'est que l'empereur Guillaume a fait entrevoir à des représentants de l'Autriche-Hongrie la possibilité d'une double révolution russe, un soulèvement panslaviste et une insurrection polonaise.

Contre ce mouvement national, la Russie, d'après l'empereur Guillaume, ne pourrait guère résister, et il y aurait à craindre aussi que le danger tournât contre l'Autriche.

Aussi, l'empereur d'Allemagne, préoc-

cupé plus que jamais, dit-il, des intérêts de ses deux alliés, déclare que la meilleure voie à suivre dans l'état actuel serait de faire une diversion effective, c'est-à-dire une intervention par les armes, en vue de prévenir un soulèvement panslaviste.

Le comte Andrassy a énergiquement protesté contre une pareille idée, se plaçant au double point de vue des intérêts de l'Autriche et de la dignité nationale de la Russie.

Au point de vue des intérêts de l'Autriche, que l'on blesserait profondément, puisqu'au moindre signal d'intervention contre les Turcs la Hongrie lui créerait des difficultés qui pourraient aller jusqu'à la révolution.

Au point de vue de la dignité nationale de la Russie, cette puissance possédant encore des réserves si grandes, qu'elle n'a besoin que de temps pour déployer toutes ses forces et avoir raison de la Turquie.

Tandis que si elle venait à vaincre la Turquie seulement grâce au secours de la triple alliance, c'en serait fait de l'influence de la Russie pour un demi siècle au moins.

Nous ne saurions affirmer que cet affaiblissement de la Russie serait considéré comme un grand malheur par le trop habile homme d'Etat prussien.

Si la triple alliance peut jamais être inutile ou nuisible à l'un des trois alliés, ce ne sera certainement pas à la Prusse.

AUTRICHE. — Le complot hongrois. — L'expédition projetée en Transylvanie, avec ou sans la participation du général Klapka, semblait avoir deux buts, d'abord une irruption en Roumanie pour couper les communications de l'armée russe, puis un appel à l'insurrection en Pologne. Ces deux éventualités pouvaient compromettre gravement la neutralité de l'empire austro-hongrois qui a besoin plus que jamais de réserve et de prudence. L'activité de la police autrichienne a déjoué le complot.

Si l'expédition eût été entreprise, la situation des armées russe et roumaine serait devenue grave, car la Roumanie est dépourvue de troupes, et il eût été facile à cinq ou six mille hommes résolus de couper les routes et les chemins de fer, et par conséquent d'affamer les deux armées coalisées.

En Pologne, les événements pouvaient devenir plus graves encore. On parle depuis quelque temps d'une fermentation sourde et de menées insurrectionnelles ourdies par des agents étrangers. Nous ne savons au juste ce qu'il y a de vrai, ni quels sont ces agents qui poussent le pays à une nouvelle prise d'armes. Mais nous voyons que les faits sont confirmés par les journaux autrichiens. De plus, l'Allemagne, sous prétexte de se protéger contre la peste bovine, a ordonné la formation d'un cordon de troupes sur la frontière.

On en conclut que le gouvernement de Berlin pourrait bien, à un moment donné, occuper les provinces polonaises, si les craintes d'une insurrection devenaient plus menaçantes, de manière à laisser aux Russes pleine liberté d'action en Orient. Le czar pourrait ainsi appeler en Bulgarie les corps d'armées qui occupent encore la Pologne.

L'Autriche a donc à surveiller toujours attentivement les complots préparés en Hongrie, lesquels peuvent nuire à sa politique et compliquer singulièrement les affaires orientales. L'Europe a dans ce moment assez de questions embarrassantes à résoudre, il ne faut pas les laisser embrouiller encore par des expéditions de Risque-Tout.

Une nouvelle question qui paraît devoir se poser dès à présent est celle de la neutralisation des bouches du Danube. Il est urgent au commerce austro-hongrois et au commerce de toutes les provinces riveraines que la navigation du fleuve ne soit point entravée. Ces cinq mois de guerre lui ont déjà fait éprouver des pertes énormes.

La Russie qui a barré la Sulina au moyen de bateaux chargés de pierres, semble ne mettre qu'une seule condition au rétablissement de la navigation commerciale, c'est que « des navires de puissances neutres stationneraient devant ces bouches pour en défendre l'entrée à la marine ottomane ».

Cette condition est rationnelle : reste à savoir si les puissances seront d'accord pour établir à cet endroit des stationnaires chargés de surveiller et de protéger au besoin la navigation des bâtiments marchands. Il peut surgir des conflits, des difficultés peuvent se présenter au sujet de la contrebande de guerre ; les puissances voudront-elles s'engager et risquer ainsi de prendre parti dans la lutte actuelle ?

La question, comme on le voit, présente certains côtés délicats.

Au sujet du complot hongrois, on écrit de Vienne à la *Correspondance universelle* :

« L'enquête relative au complot organisé en Hongrie par l'élément magyare, en faveur de la Turquie, se poursuit avec la plus grande activité. Le rédacteur en chef d'une feuille politique et deux membres des plus influents du parlement hongrois seraient, dit-on, très-gravement compromis.

« L'opinion publique se montre anxieuse au sujet des mesures que le gouvernement croira devoir prendre pour empêcher que de pareils faits viennent à se renouveler. »

ITALIE. — On écrit de Rome, 3 octobre :

« La mesure prise par le ministre de la guerre de garder sous les drapeaux près de 40,000 de réservistes convoqués pour les grandes manœuvres, cause ici une certaine émotion. »

GRÈCE. — L'Assemblée nationale reçoit d'Athènes, 3 octobre, la grave dépêche suivante :

« Dans le cabinet, après une lutte opiniâtre, le parti russe l'a emporté.

« Le roi vient d'envoyer au quartier général russe un de ses aides de camp porteur d'une lettre autographe. »

Nouvelle phase de la question d'Orient.

Un échange très-actif de dépêches a lieu en ce moment, entre les cabinets de Saint-James, de Vienne et de Paris.

La politique anglaise s'accroît.

Nous sommes en mesure d'affirmer qu'elle vise à une entente entre l'Angleterre, la France et l'Autriche, sur la question d'Orient.

Cette entente s'applique aussi à la question de la papauté.

On a prétendu que, sur ce dernier point, le cabinet de Saint-James partageait les vues du chancelier allemand.

Cela est complètement inexact.

Aujourd'hui, les relations entre les deux gouvernements sont loin d'être aussi amicales que précédemment.

Guerre d'Orient.

Devant Plewna, de nouveaux mortiers viennent d'être mis en position, l'effet de cet engin de guerre, à petite distance, ayant été reconnu comme bien plus efficace que celui produit par les autres pièces d'artillerie, même de gros calibre. Dans la seule journée du 29 septembre, les Russes ont fait sauter deux magasins à poudre situés dans l'intérieur même de la ville assiégée.

Un fort détachement et quelques pièces de campagne viennent d'être dirigés sur Manukul, pour empêcher la garnison de Silistrie de faire des incursions sur le territoire roumain, en traversant le Danube au moyen de barques.

La plus grande partie de la cavalerie de la garde, ayant à sa tête le général Gourko, occupe les environs de Selvi et de Lovatz.

Des bruits alarmants se répandent de nouveau au sujet de l'attitude de la Serbie. Les dernières nouvelles nous montrent le gouvernement de Belgrade penchant de plus en plus vers une résolution belliqueuse. D'après les uns, le prince Milan, sur les vives sollicitations de M. Persiani, agent diplomatique russe, serait décidé à commencer immédiatement les hostilités, sans attendre la réunion de la Skuptschina ; suivant les autres, l'armée serbe n'entrerait en action qu'après la prise de Plewna.

Ce serait donc la folie qui l'emporterait dans les conseils du prince Milan. Quelles que soient les craintes que nous inspire la Serbie, nous voulons espérer encore, tant que la guerre ne sera pas déclarée, que la principauté ne se laissera pas entraîner à des résolutions extrêmes.

Péra, 3 octobre, soir.

La nomination de Suleyman-Pacha comme serdar-skrem des armées du Danube n'a pas été bien accueillie par la population, qui la considère comme le résultat d'une intrigue de palais.

Après son échec devant les défilés de la Chipka, et son inaction pour venir en aide,

soit à Mehemet-Ali, soit à Osman-Pacha, on ne comprend pas la nouvelle faveur dont

Moscou, 4 octobre. Les Russes ayant reçu des renforts ont commencé vivement l'attaque contre Moukhtar-Pacha, sur toute la ligne. Ils ont obtenu jusqu'à présent beaucoup de succès. Leur but est de repousser l'ennemi de Kars vers la frontière. (Agence Havas.)

Constantinople, 4 octobre. Une grande bataille a été livrée hier du côté de Kars, dans les environs d'Ani. Les Russes ont été complètement battus et réduits à la débandade. Le grand-côté des Russes, deux généraux et de nombreux officiers ont été tués. (Havas.)

CHRONIQUE ÉLECTORALE.

Nous lisons dans l'*Union de l'Ouest* :

« Le *Patriote* publie aujourd'hui deux nouvelles candidatures républicaines : celle de M. Béchet, dans la 2^e circonscription de Cholet ; celle de M. Robert, dans l'arrondissement de Segré. La *Republique française* avoue qu'elle a fait erreur en annonçant la candidature de M. Lechat de Tessecourt. Il paraît que ni le comité de Paris, ni le comité central de Maine-et-Loire ne sont exactement renseignés sur l'état réel des candidatures républicaines dans notre département.

« Mais cela n'empêche que le *Patriote* accepte, à bras ouverts, les candidatures de M. Béchet et de M. Robert, « au même titre » que celles de M. Mourin, de M. Combier, du général Genet, etc. Extrême gauche ou centre gauche, radical ou opportuniste, jacobin ou girondin, peu importe au *Patriote*. Pourvu que l'on adhère au programme des 363, c'est-à-dire au renversement du Maréchal et au bouleversement de la Constitution de 1875, toute candidature lui est bonne.

« Cela ne nous déplaît pas, car cela même fait voir aux électeurs tout ce qu'il y a de mensonge ou d'illusion dans le manifeste bonhomme de M. Maillé, ou dans le programme athénien de M. Mourin. Au fond, de gré ou de force, tous ces programmes nous mènent droit au radicalisme. Car le *Patriote* n'osera pas nous dire de M. Béchet ou de M. Robert ce qu'il nous a dit de M. Benoist, qu'ils veulent nous donner « la République » publique de M. Thiers. » Il déclare que « son concours est assuré à M. Robert et à M. Béchet, » sachant fort bien que M. Robert et M. Béchet sont des recrues pour la République radicale intransigente.

« Nous sommes sans crainte sur les résultats du scrutin ; mais de telles alliances permettent de mieux juger encore ce que veulent ou ce que peuvent, en réalité, ceux qui se disent républicains modérés. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret en date du 30 septembre 1877, M. le contre-amiral Bergasse Dupetit-Thouars (Abel-Nicolas-Georges-Henri) a été appelé à remplir les fonctions de chef d'état-major et de chef du cabinet du ministre de la marine et des colonies.

Les voyageurs apprendront certainement avec plaisir que la Compagnie du chemin de fer d'Orléans vient de prendre des mesures pour qu'à dater du 15 octobre courant, les voitures de toutes classes soient chauffées pendant la nuit.

Les voitures de toutes classes, à partir du 1^{er} novembre prochain, seront chauffées la nuit et le jour.

Nous lisons dans l'*Union de l'Ouest* :

« Parmi les récentes promotions au grade d'officier d'Académie, nous remarquons celle de notre jeune compatriote, M. Joseph Denais, membre de la Société des gens de lettres et de nombreuses sociétés savantes.

« Les ouvrages d'histoire et d'archéologie publiés par M. Joseph Denais, notamment sur l'Anjou, sont assez connus dans notre contrée pour que nous ne soyons pas surpris de la distinction qu'ils ont méritée à leur auteur. »

A l'occasion du pèlerinage de Fontevault, nous avons reçu de M. l'abbé Chevallier la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,
Je viens de lire avec un vif intérêt dans l'Echo Saumurois le récit annuel du pèlerinage de Notre-Dame de Pitié, à Fontevault.

Permettez-moi de remplir à ce sujet un devoir de reconnaissance et de justice auquel vous serez heureux de vous associer. Ce pèlerinage a repris son ancien lustre depuis six ans, après la restauration de la chapelle de Notre-Dame de Pitié, premier sanctuaire, selon toute apparence, du bienheureux Robert d'Arbrissel dans la forêt de Fontevault.

Or, les frais de cette restauration ont été couverts, en très-grande partie, par la piété d'un certain nombre d'habitants de Saumur. J'ai encore entre les mains la liste des souscripteurs et de leurs offrandes, et je pourrais citer telles et telles familles saumuroises qui ont contribué, pour des sommes relativement considérables, à cette œuvre de piété envers la Sainte Vierge et de tardif hommage au fondateur de l'illustre abbaye.

En remerciant une première fois de vivre voir les personnes généreuses qui m'ont aidé dans cette entreprise, j'ai dû faire bien des omissions, et, à l'honneur de notre ville, je suis avec empressement l'occasion de réparer cet oubli.

L'abbé CHEVALLIER,
Aumônier militaire, ancien curé de Fontevault.
4 octobre 1877.

Tours. — Dimanche prochain, M. Godard, l'habile aéronaute que chacun sait, fera une ascension nocturne dans cette ville.

Poitiers. — Un violent incendie s'est déclaré mercredi soir, vers 10 heures 1/4, dans le magasin d'épicerie de M^{rs} Ripault, situé près de la Porte de Paris, au bas du faubourg de la Cueilie. Voilà comment, dit-on, le feu aurait pris :

M^{rs} Ripault allumait une lampe contenant de la huilaine, lorsque l'essence s'enflamma tout à coup, la lampe tomba et le liquide, enflammé, se répandit sur le plancher où il trouva un aliment facile dans des tas de paniers de vendange, des barils d'huile et des pièces d'artifice qui, en éclatant, allèrent communiquer le feu plus loin.

Quand les premiers secours arrivèrent, le magasin était tout en flammes, et bientôt la maison entière n'était plus qu'un vaste brasier.

Des détachements du 20^e d'artillerie et du 125^e de ligne arrivèrent au pas de course et se mirent immédiatement à l'œuvre. Malheureusement il fallut aller chercher l'eau fort loin et les tuyaux des pompes se trouvant en mauvais état, tous les efforts furent épuisés à préserver les maisons voisines.

Chacun a fait les plus louables efforts, mais nous devons surtout signaler la belle conduite de M. Havaud, aubergiste, qui s'est tenu longtemps à l'endroit le plus exposé pour abattre la toiture afin d'empêcher l'incendie de gagner les maisons voisines.

Hier matin, il ne restait plus que des débris calcinés et fumants de cette maison, et les pertes sont évaluées à environ 13,000 fr., en partie couvertes par une assurance à la Compagnie l'Aigle.

(Journal de la Vienne.)

Vitré. — Un incendie a détruit mardi, à Vitré (Ille-et-Vilaine), une maison servant à la manutention militaire; la perte s'élève à environ 20,000 francs.

Les mesures prises immédiatement par l'autorité militaire ont assuré la fourniture de pain aux troupes.

SOCIÉTÉ DES EAUX DE SAUMUR.
Fortin Herrmann et C^{ie}.

Nous rappelons à nos lecteurs que la souscription pour la formation d'une Société anonyme pour la distribution des Eaux de Saumur sera close, ainsi qu'il a été annoncé, le 6 octobre au soir.

État civil de la ville de Saumur
Du 1^{er} au 30 septembre 1877.

NAISSANCES.
Le 5. — André Chaussopied, rue des Bouchers.
Le 6. — Alphonse Vallet, rue Courcou-

Le 9. — Henri Boileau, rue de Poitiers.
Le 11. — Joseph Balmé, quai de Limoges.
Le 16. — Charlotte-Héloïse Puichaud, rue de la Tonnelle. — Renée-Joséphine Renard, à l'Hospice.
Le 17. — Marguerite-Isabelle Comergnac, rue d'Orléans.
Le 19. — Louise Souliman, rue de la Maremaillet.
Le 20. — Jules Chevet, rue de Nantilly.
Le 23. — Maurice-Henri Choiseau, à l'Hospice.
Le 24. — Emile Boutin, quai de Limoges.
Le 26. — Marie-Madeleine Lambert, rue Saint-Michel.
Le 29. — Clotilde-Clémence Clément, rue de l'Hôtel-de-Ville.

MARIAGES.

Le 3. — Amand-Joseph-Napoléon Joulain, champagniseur, de Saint-Hilaire-Saint-Florent, a épousé Céleste-Modeste Martin, sans profession, de Saumur.
Le 4. — Jean Bâchet, cultivateur, de Bagnoux, a épousé Emilie-Justine Gabiller, sans profession, de Saumur. — Constant-Eugène Courvoisier, forgeron, de Saint-Hilaire-Saint-Florent, a épousé Madeleine Alloyeau, domestique, de Saumur.
Le 10. — Jean-Baptiste Bedion, journalier, a épousé Monique Douceron, chapeletière, tous deux de Saumur. — Victor-Noël-Alexis Trahot, plâtrier, d'Orléans, a épousé Marie-Augustine Veaux, couturière, de Saumur. — Paul-François-Edouard Vaissier, industriel, d'Azay-le-Rideau, a épousé Marie-Louise Martin, sans profession, de Saumur.

Le 11. — Charles-Joseph Million, clerk de notaire, a épousé Berthe-Joséphine-Clarisse Boyer, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 15. — Désiré Chevalier, charpentier, de La Chapelle-sur-Loire, a épousé Louise Lecocq, couturière, de Saumur.

Le 17. — Joseph-Marie Thomas, cavalier de manège, a épousé Léontine-Eugénie Vleminx, chapeletière (veuve), tous deux de Saumur.

Le 24. — Alphonse Carré, cordonnier (veuf), a épousé Léonide-Marguerite Viot, domestique, tous deux de Saumur.

Le 25. — Paul Deniau, domestique, a épousé Célestine Baudoin, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 27. — Edme Maupérin, valet de chambre, a épousé Joséphine-Alexandrine Grouas, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 29. — Pierre-François-Edmond Haillecourt, sculpteur, a épousé Catherine Gautier, sans profession, tous deux de Saumur.

DÉCÈS.

Le 3. — Augustine Riobé, couturière, 23 ans, à l'Hospice. — Marie Jacob, modiste, 46 ans, épouse Frédéric Barbey, rue Saint-Jean.

Le 4. — Frédéric-Ernest Pannier, 6 mois, montée du Fort.

Le 6. — Pierre Dubas, cordonnier, 33 ans, rue de Bordeaux. — Victor Commeau, ancien couvreur, 82 ans, rue Haute-Saint-Pierre.

Le 7. — Louise-Léocadie Blondeau, marchande, 67 ans, veuve Louis Bouchard, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 8. — Eugène Bordière, aubergiste, 40 ans, rue Nationale.

Le 10. — Marie Tenneguain, épicière, 62 ans, route de Varrains.

Le 11. — Louise Péan, rentière, 54 ans, veuve Joseph Moisé, rue Saint-Nicolas.

Le 14. — Marie Mignon, journalière, 79 ans, épouse André Marchand, à l'Hospice. — Jean Mardelay, journalier, 76 ans, à l'Hospice.

Le 17. — Louis Aucher, journalier, 72 ans, montée du Fort. — François Mondoux, journalier, 74 ans, à l'Hospice.

Le 18. — Françoise Renou, sans profession, 85 ans, veuve Jean-François Chenouard, rue d'Orléans. — Marie Dugué, sans profession, 85 ans, veuve Louis-Charles Mercereau, rue de la Gueule-du-Loup.

Le 20. — Camille Saillant, aubergiste, 34 ans, veuve Eugène Bordière, rue Nationale.

Le 22. — Clémence Daveau, domestique, 23 ans, à l'Hospice. — Jean-Baptiste Boutin, gantier, 54 ans, rue Saint-Nicolas.

Le 23. — Elisabeth Joulain, lingère, 62 ans; veuve Victor Abaffour, place du Marché-Noir. — Aimé-Louis Maillé, chapeletier, 64 ans, rue de la Visitation. — Michel-François Baugé, tailleur de pierre, 64 ans, à l'Hospice.

Le 25. — Louis Talvart, cultivateur, 79 ans, à l'Hospice.

Le 28. — Gustave Gasné, couvreur, 32 ans, à l'Hospice. — Pierre Barrier, journalier, 64 ans.

Le 29. — Joseph Lefrère, plâtrier, 45 ans. — Adrien Leroy, ancien typographe, 60 ans, rue d'Orléans. — Auguste Pasquier, jardinier, 55 ans, rue des Boires.

Le 30. — Paul Fontaine, terrassier, 62 ans, à l'Hospice. — Rosalie Halopau, lingère, 64 ans, à la Blanchisserie.

Le célèbre anti-névralgique Russe, l'Anisine Marc, dont nous avons parlé, est considéré comme la plus belle découverte du siècle dans la science d'hygiène. Supprimer en un clin d'œil toute douleur névralgique, migraine, maux de dents, etc., avec un liquide d'une innocuité parfaite, c'est rendre des millions d'êtres humains à la vie.

Dix-huit contrefaçons dangereuses ont surgi tant en France qu'à l'étranger, et nous prévenons nos lecteurs que la VÉRITABLE ANISINE MARC porte sur chaque boîte la signature en russe de l'inventeur et la marque de la fabrique déposée. Pour s'en procurer, il suffit d'adresser 5 fr. 50 en mandat ou timbres-poste à MM. Jochelson et C^{ie}, 39, rue Richer, à Paris, ou la demander dans les bonnes pharmacies. Nous apprenons que l'Anisine Marc vient d'obtenir la grande médaille d'or de 1^{re} classe.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 4 octobre 1877.

Les bonnes tendances de notre marché ont été paralysées par le renchérissement du prix officiel de l'argent à Londres et à Berlin. La dernière cote des consolidés les a apportés de 95 9/16 à 95 11/16. Nos rentes ont pendant toute la séance montré de la lourdeur aux environs de 68.80 et de 104.80. On a fini à 69.82 1/2 et 104.82 1/2. Ce sont à peu près les prix les plus élevés de la journée. Les affaires étaient très-calmes. Le marché retrouvera sans doute de l'animation à l'occasion de l'émission de la première série de l'emprunt hongrois en or que va faire la semaine prochaine la première maison de Banque de l'Europe; le succès est évidemment réservé à une souscription ainsi patronnée et qui sera ouverte en même temps à Londres, à Paris, à Vienne, à Pest, à Berlin, à Francfort, à Amsterdam et à Bruxelles. Les valeurs autrichiennes ont subi une réaction sensible. On a reculé à 65.60 sur les florins autrichiens en or et à 583.75 sur les chemins autrichiens. Le 5 0/0 italien a fléchi à 70.50. Le Crédit foncier de France n'a pu parvenir à se relever au-dessus de 686.25. Les fonds égyptiens étaient faibles de 174 à 172. Le bilan de la Banque de France constate une diminution de 19,463,000 fr. dans l'encaisse; de 15,212,000 fr. dans les comptes du Trésor; de 40,933,000 fr. dans les comptes particuliers, et une augmentation de 5,995,000 fr. dans le portefeuille.

(Correspondance universelle.)

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 8 octobre 1877;

OUVERTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE.

1^{re} représentation de

M^{lle} MARIE HASSELMANS, 1^{re} chanteuse.

LA SONGE

D'une Nuit d'été

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Rosier et de Leuven, musique d'Ambroise THOMAS.

DISTRIBUTION. — William Shakspeare, MM. Pellin. — Latimer, Hincelin. — Falstaff, Courtois. — Gémémie, Dorlin. — Un huissier, Colombeau.

Elisabeth, reine d'Angleterre, M^{mes} Hasselmans. — Olivia, Rita Lelong. — Nelly, E. Leroy.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} THOUAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Depuis que le conflit russo-turc a éclaté, l'Univers Illustré a consacré à ces événements une série considérable de gravures aussi remarquables par l'exécution qu'intéressantes par le choix des sujets. Tous les autres faits d'actualité ont été également l'objet de ses soins et l'on peut dire, sans crainte d'être démenti, que l'Univers Illustré est une publication de premier ordre qui a sa place marquée dans toutes les familles qui recherchent les saines créations intellectuelles. Tout le monde sait, en effet, que sa partie littéraire est à la hauteur de sa partie artistique. — Ajoutons enfin que l'Univers Illustré offre en ce moment de nouvelles et très-attractives PRIMES GRATUITES à ses abonnés.

CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS.

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 6,000,000 fr.

SIÈGE SOCIAL, A PARIS, 16, RUE LE PELETIER.

La Société a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de créer une succursale à NANTES, RUE LAFAYETTE, n° 48.

Refusez les contrefaçons.
— N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique Revalescière Du Barry, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Également préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou hémorrhagiques. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures; y compris celles de Madame la Duchesse de Castlesuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Certificat N° 89,211.

Orvaux, 15 avril 1875.

Depuis quatre ans que je fais usage de votre inestimable Revalescière Du Barry, je ne souffre plus des douleurs des reins qui m'avaient cruellement tourmenté durant grand nombre d'années. Je jouis, dans ma 93^e année, du bien-être d'une santé parfaite.

J'ai l'honneur, etc. LEROY, curé.

Cure N° 45,270.

PHTHISIE. — M. Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années.

Cure N° 74,442.

Courmes, par Vence (Alpes-Maritimes), juillet 1871.

Depuis que je fais usage de votre bienfaisante Revalescière, je ressens une nouvelle vigueur; la laryngite dont je souffre depuis deux ans tend à disparaître avec le malaise que j'éprouvais dans tous mes membres.

MEYFRET, curé.

Cure N° 68,415.

M. Lacan père, de 7 ans de Paralyse des jambes, des bras et de la langue.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est.

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., déposé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse. Preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER, M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^{ie}, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

P. GODET, propriétaire-gérant.

